



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 7
(Hebdomadaire)

le 14 février 1979

La Commission de l'unité canadienne recommande d'augmenter le nombre des députés et de créer une Chambre de la fédération	1
Un expert en sauvetage	2
Profits d'Alcan Aluminium	2
Insignes honorifiques Vraie-Vie	3
Réunion du Cabinet à Toronto	3
Les fumeurs deviennent de plus en plus minoritaires	3
Le Manitoba plongé dans l'obscurité par la dernière éclipse du siècle	4
Retombées industrielles au Canada de l'achat de l'Aurora	5
Ruée vers l'or dans l'Ouest?	5
Les Ukrainiens au Canada, exposition des Archives publiques	6
Une Pakwaun réussie à Maniwaki	6
L'horticulture dans les années 80	6
Progrès des recherches sur l'ataxie de Friedreich	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Lourd camion pour l'industrie lourde	8

La Commission de l'unité canadienne recommande d'augmenter le nombre des députés et de créer une Chambre de la fédération

Augmenter de 60 le nombre des députés à la Chambre des communes, telle est l'une des recommandations publiées le 25 janvier par la Commission de l'unité canadienne. Ces députés seraient choisis, parmi les candidats figurant sur des listes provinciales dressées par les partis, au pro-rata des suffrages populaires.

La reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais au niveau des institutions fédérales et la consécration de ce principe dans la Constitution se trouvent aussi au nombre des recommandations, de même que l'abolition du Sénat et son remplacement par une Chambre de la fédération.

Rappelons que la commission, présidée par M. Jean-Luc Pepin, ancien ministre dans le cabinet fédéral, et M. John Robarts, ancien premier ministre de l'Ontario, a été créée en juillet 1977 pour connaître les opinions des Canadiens sur leur pays et permettre ainsi à la Commission de faire des suggestions relatives à la question de l'unité canadienne.

Les recommandations

La Commission recommande, entre autres:

- qu'une nouvelle seconde chambre du Parlement, appelée Conseil de la fédération, remplace le Sénat. Le Conseil serait composé de 60 membres nommés par les gouvernements provinciaux. Il n'aurait aucun pouvoir sur les lois et les traités relevant exclusivement de la compétence fédérale, mais il aurait un droit de veto suspensif dans le cas des projets de lois fédéraux appartenant à la catégorie de pouvoirs dits concurrents à prépondérance provinciale. Le Conseil aurait aussi pour tâche d'approuver les nominations à la Cour suprême et aux organismes d'État;

- que l'on reconnaisse le droit du Québec à l'autodétermination;

- que l'on maintienne la Monarchie constitutionnelle;

- que l'on augmente à 11 le nombre des membres de la Cour suprême, cinq étant choisis parmi des juges et des avocats de droit civil et six parmi des juges et des avocats de *common law* compte tenu, dans ce dernier cas, de la répartition régionale;

- que certains articles de la Constitution soient soumis à la ratification de l'amendement proposé par un référendum tenu à l'échelle du Canada et acquise par un vote majoritaire dans chacune des quatre régions constituées par les provinces de l'Atlantique, la province du Québec, la province de l'Ontario, les provinces de l'Ouest et les Territoires;

- qu'une Déclaration des droits soit intégrée à la Constitution, y compris le droit des enfants d'une minorité francophone ou anglophone à être instruits dans leur langue au niveau primaire ou secondaire dans chaque province, là où le nombre d'élèves le justifie;

- que l'on envisage une nouvelle répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux afin de réduire les doubles emplois des politiques et programmes;

- que l'on fasse un nouveau partage des compétences attribuées à toutes les assemblées législatives afin de permettre au Québec de s'acquitter de sa responsabilité et de son rôle additionnels en ce qui concerne le patrimoine français sur son propre territoire. — On devrait prévoir la possibilité que d'autres gouvernements provinciaux veuillent assumer certains ou la totalité des pouvoirs recommandés pour le Québec dans le domaine culturel;
- que l'on imagine un nouveau type de péréquation en vue de réaliser un meilleur équilibre entre les ressources des provinces et les exigences de progrès de leur économie.

L'équilibre social

"...l'essentiel d'une éventuelle politique culturelle pour le Canada doit être la

C'était cette semaine...
Le 16 février 1867, Sir John A. Macdonald, âgé de 52 ans, épousait en secondes noces Miss Susan Agnes Bernard. Le mariage eut lieu à Londres en l'église St-George. Sir John A. Macdonald fut le premier premier ministre du Canada.

reconnaissance intégrale du caractère culturel distinctif du Québec et du rôle du gouvernement du Québec en ce qui concerne la protection et la promotion de ce caractère. Le préambule de la Constitution devrait reconnaître formellement cette spécificité. Quant aux dispositions constitutionnelles elles-mêmes, elles doivent être telles que le gouvernement du Québec dispose des attributions qu'il lui faut pour protéger et faire progresser son patrimoine français.

"Certes la situation du Québec est actuellement assez urgente pour exiger une attention immédiate. Mais, bien que la Commission soit d'avis que l'importance de ce domaine culturel n'est pas dans les provinces anglophones du Canada ce qu'elle est actuellement au Québec, il n'est pas impossible que le régionalisme canadien évolue au point où l'on se tournera vers les gouvernements provinciaux du Canada anglais pour trouver l'appui que l'on demande actuellement au gouvernement provincial québécois dans le domaine de la culture. C'est pourquoi nous proposons d'investir toutes les provinces d'attributions supplémentaires leur permettant d'entreprendre de nouveaux programmes culturels. On ne saurait permettre à la Constitution de rester muette sur ce point.

"Qu'elles veuillent ou non profiter dans l'immédiat de tous ces pouvoirs supplémentaires, les provinces n'en devraient pas moins appuyer au premier chef l'action artistique aux niveaux local et régional par la création, là où ils n'existent pas encore, de Conseils des arts provinciaux.

"Si nous parlons de participation c'est que nous avons une bonne raison de le faire. Depuis quelques années les Canadiens déploient une activité culturelle accrue. Ils se satisfont plus difficilement d'un simple rôle passif. Les provinces ne devraient pas hésiter, pensons-nous, à tirer le plus possible de bénéfiques en travaillant en étroite collaboration avec leurs ressortissants à titre particulier, avec les groupes ethno-culturels, les municipalités ou les groupes communautaires. Ce serait pour elles le moyen de favoriser le développement culturel, régional ou provincial par une participation directe.

"La plupart des programmes provinciaux étant, de par leur nature même, très étroitement reliés au développement culturel dans son sens le plus large, nous exhortons les gouvernements provinciaux à rester conscients des effets que pour-

raient éventuellement avoir tout programme sur l'évolution culturelle de leur société.

"Il y aurait aussi lieu pour les provinces de reconnaître l'importance de l'enseignement non seulement en ce qui concerne leur société provinciale mais en ce qui concerne les jeunes citoyens de la fédération tout entière. En conséquence, elles devraient insister sur la dimension canadienne de l'enseignement en favorisant, par exemple, les "études canadiennes" et en demandant à leur Conseil des ministres de l'Éducation de mettre au point les méthodes d'expression de cette dimension dans nos écoles.

"Tout cela revient à dire que les provinces et particulièrement le Québec ont une responsabilité essentielle en ce qui concerne la culture dans son sens le plus général. Sans négliger son propre rôle, le gouvernement central doit être prêt à reconnaître cette réalité."

Un expert en sauvetage



Le sergent Peter Howard, de la Base d'Edmonton, s'est distingué à la rencontre internationale de recherche et sauvetage, tenue en octobre 1978 à la Base aérienne de Eglin, en Floride. Il a remporté le trophée pour les sauts en parachute et pour la meilleure performance totale individuelle. Cette rencontre regroupait huit équipes américaines et quatre canadiennes. L'épreuve par équipes a été gagnée par les Canadiens. (Sentinelle)

Profits d'Alcan Aluminium

Alcan Aluminium a annoncé un bénéfice net consolidé de \$US 83,2 millions pour le quatrième trimestre de 1978, soit \$2,05 par action ordinaire, contre \$US 62,7 millions ou \$1,55 par action pour le trimestre correspondant de 1977. C'est le niveau le plus élevé de l'histoire de la compagnie d'Arvida.

Pour l'exercice 1978, le bénéfice net consolidé s'établit à \$289,4 millions ou \$7,15 par action contre \$201,5 millions ou \$4,98 par action en 1977.

Selon M. Nathanael V. Davis, président du Conseil et chef de la direction, "les résultats de 1978 sont attribuables à la progression des ventes, au raffermissement des prix de l'aluminium, au rendement quasi maximal des usines d'électrolyse au Canada et à l'étranger, ainsi qu'à une activité satisfaisante, à l'échelle mondiale, dans la plupart des installations de transformation".

Aluminium du Canada, qui englobe toutes les exploitations d'Alcan au Canada, aux États-Unis et aux Antilles et dont les résultats sont consolidés avec ceux de la société mère, annonce un bénéfice net consolidé (avant déduction des dividendes privilégiés de \$9,9 millions) de \$US 183,8 millions en 1978 contre \$102,5 millions en 1977.

Quant aux autres régions du globe où Alcan exerce son activité, les bénéfices de 1978 ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent en Europe, inférieurs en Amérique latine, mais supérieurs en Inde, en Australie et en Asie du Sud-Est.

La quotité d'Alcan dans le bénéfice net des participations à 50 p.c. ou moins accuse un fléchissement de \$8 millions, qui est surtout attribuable au déficit accru enregistré au Japon à cause des cours défavorables du change, et à la hausse du coût des participations dans les constructions en cours en Espagne et au Brésil.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation consolidés se chiffrent à \$1,023 millions pour le quatrième trimestre et à \$3,711 millions pour l'année...

Les livraisons consolidées d'aluminium à des tiers, sous toutes les formes, atteignent les chiffres sans précédents de 423 600 tonnes métriques au quatrième trimestre et de 1 596 700 tonnes métriques pour l'année, contre 328 900 et 1 318 100 respectivement en 1977. (Le Devoir, 20 janvier 1979).

Sentinelle

Insignes honorifiques Vraie-Vie

Quarante-deux Canadiens ont reçu récemment l'insigne Vraie-Vie du ministère de la Santé et du Bien-être social. L'insigne a été créée pour récompenser des personnes qui établissent par leurs activités bénévoles de saines habitudes de vie dans leur quartier ou leur ville.

Le programme de l'insigne honorifique Vraie-Vie s'inscrit dans la philosophie de participation du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui encourage tous les Canadiens à assumer davantage la responsabilité de leur bien-être et de leur santé. Cette approche est concrétisée par des programmes conçus pour amener les Canadiens à adopter des habitudes de vie plus saines, grâce à une meilleure alimentation, à une consommation modérée d'alcool et à des exercices réguliers, ainsi que par des programmes d'éducation sur les dangers du tabac, l'abus de certaines drogues et la sécurité à la maison et au travail.

Voici quelques exemples d'initiatives qui ont valu à leurs auteurs l'insigne Vraie-Vie: organisation de programmes de sécurité nautique à l'intention d'écoliers et d'organismes de jeunesse; mise en place de services bénévoles pour aider les personnes souffrant de déficiences auditives; cours d'éducation physique donnés à des jeunes; ouverture d'un centre de réadaptation en vue de fournir de l'emploi et un milieu social favorable aux malades sortant d'un établissement psychiatrique; activités diverses créées pour les jeunes (sports, scoutisme, etc.); mise sur pied d'une campagne anti-tabac, aménagement d'un parc.

Réunion du Cabinet à Toronto

Le premier ministre a annoncé le 17 janvier que le Cabinet se réunirait à Toronto (Ontario) le 22 février. Avant cette réunion, des comités du Cabinet entendront des représentations de divers groupes et organismes.

Cette réunion plénière du Cabinet, la deuxième à se tenir à Toronto, fait suite aux réunions de Vancouver (Colombie-britannique), de Bathurst (Nouveau-Brunswick), de Montréal (Québec) et, plus récemment, de Regina (Saskatchewan). Elles ont pour but de sensibiliser le pouvoir exécutif avec les préoccupations des différentes régions du pays.

Les fumeurs deviennent de plus en plus minoritaires

A l'occasion de l'inauguration de la Semaine nationale de l'éducation sur le tabac (du 21 au 27 janvier) le ministre de la Santé nationale, Mme Bégin, a fait connaître les conclusions du dernier rapport sur l'usage du tabac au Canada en 1977.

D'après ce rapport, la majorité des Canadiens ne fument pas et le nombre des fumeurs va en décroissant. En 1965, c'est 50,2 p.c. des Canadiens de plus de 15 ans qui ne fumaient pas et cette proportion était passée à 55,3 p.c. en 1974.

Le ministre a fait remarquer qu'il était encourageant de constater qu'en 1977, il y avait 13,3 p.c. des Canadiens de plus de 15 ans qui avaient cessé de fumer.

La même enquête démontre également que 6,3 millions de Canadiens fumaient la cigarette tous les jours en 1977, soit 35,9 p.c. de la population adulte.

Les statistiques révèlent par ailleurs que l'usage régulier du tabac continue de diminuer chez les hommes de 20 ans et plus. En effet, 43 p.c. d'entre eux fumaient régulièrement en 1977, contre 57,9 p.c. en 1965.

On note une baisse de 2,6 p.c. du

nombre d'hommes fumant la cigarette entre 1975 et 1977, les réductions les plus importantes étant observées chez les groupes d'âge de 45 à 64 ans et de 20 à 24 ans.

Parallèlement, le pourcentage des fumeuses assidues est demeuré stable au cours des 13 dernières années et il se situe de 32 à 33 p.c. de la population adulte féminine.

L'usage du tabac continue de diminuer chez les jeunes de 15 à 19 ans. Il est passé de 30,5 p.c. en 1970, à 28,5 p.c. en 1975 et à 26,8 p.c. dans le dernier relevé. Encore là, c'est aux baisses considérables enregistrées dans le pourcentage de garçons fumant régulièrement qu'il faut attribuer cette baisse.

En 1977, 26,9 p.c. des adolescents et 26,7 p.c. des adolescentes ont signalé au moment de l'enquête qu'ils fumaient tous les jours.

Le rapport souligne qu'il existe un écart considérable dans la répartition régionale de fumeurs assidus et que le Québec affiche toujours le plus haut pourcentage de fumeurs chez les 15 ans et plus.



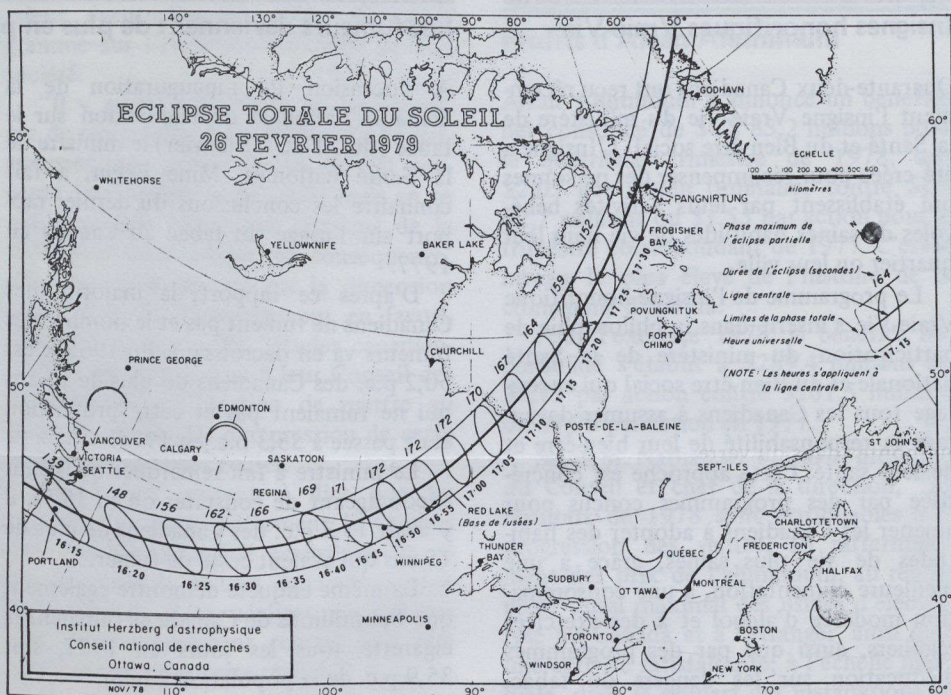
Deux disc-jockeys de la station de radio des Forces canadiennes au Moyen-Orient, le caporal-chef Maurice Thériault (à gauche) et le sergent Jacques Pélissier (à droite), ont organisé l'automne dernier un radiathon afin de recueillir de l'argent pour le Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles. Ils sont restés sur les ondes durant 93 heures consécutives et ont ainsi récolté la somme de \$3 279. Ils sont ici photographiés en compagnie du brigadier-général Richard Evraire, commandant du contingent canadien au Moyen-Orient. (Texte et photo Sentinelle)

Le Manitoba plongé dans l'obscurité par la dernière éclipse du siècle

Dans les jours qui viennent, le Manitoba accueillera des milliers de personnes curieuses d'observer l'obscurité diurne. Non pas que la province soit située si au nord qu'il y fasse nuit six mois par année, mais elle se trouve en plein dans le pinceau d'ombre de la prochaine éclipse totale, la dernière dont sera témoin le continent nord-américain avant la fin du siècle. En effet, la prochaine éclipse totale n'est



Fusée lancée par le Conseil national de recherche, depuis East Quoddy (Nouvelle-Écosse) durant l'éclipse solaire de 1972.



prévue que pour l'an 2024.

Le 26 février, la Lune passera entre le Soleil et la Terre à 10h45 dans le sud du Manitoba, et un peu plus tard à l'est et au nord. Aucune lumière ne sera visible dans cette région si ce n'est la couronne, sorte de cercle lumineux autour de la Lune.

Ce phénomène sera d'abord visible dans le Pacifique, au large de l'État de Washington. Puis l'obscurité envahira les États septentrionaux, le sud-est de la Saskatchewan, le sud du Manitoba et le nord-est de l'Ontario avant de se diriger vers le Groenland.

L'éclipse totale durera en moyenne quelque 2 mn 33 s, se prolongeant dans la région désertique sise à l'est du lac Winnipeg. Elle y durera 2 mn 52 s, soit une seconde de plus qu'à Brandon.

A Winnipeg, capitale du Manitoba, l'éclipse durera en tout 2 mn 16 s.

Il y aura une éclipse partielle au-dessus de tout le Canada, le degré d'obscurité étant proportionnel à la situation d'un endroit déterminé par rapport à l'éclipse totale. Ainsi, l'éclipse, totale à Winnipeg et Brandon, sera de 97,2 p.c. à Ottawa et de 57 p.c. à Halifax.

Brandon accueillera un grand nombre de savants venus de tout le Canada, des États-Unis et de divers pays. D'autres savants se rendront à Gull Harbour, sur le lac Winnipeg.

Conditions atmosphériques

Le Service de l'environnement atmosphérique prévoit un ciel particulièrement

dégagé surtout au nord-ouest de l'Ontario. Les chances d'avoir un ciel dégagé à Winnipeg sont de 77 p.c., et à Brandon de 72 p.c. Les vents risquent d'excéder 30 km/h dans ces deux villes (26 p.c. de chance) mais ils seront presque inexistantes à Gimby, ville riveraine du lac Winnipeg.

Les dangers de l'éclipse

L'observation directe d'une éclipse du Soleil peut causer la cécité. Toutes les méthodes d'observation directe présentent de sérieux dangers pour la vue. Tant que l'éclipse n'est pas totale, les rayons infrarouges invisibles et provenant de la partie non cachée du Soleil peuvent brûler les tissus oculaires sans même causer de douleur. Le rayonnement infrarouge émis par une partie infime du Soleil pourrait provoquer des lésions permanentes de la vue en moins d'une seconde et ceci sans même que le sujet ne s'en aperçoive.

Si l'on veut éviter tous les dangers qui menacent la vue, il suffit de se contenter d'observer l'éclipse à la télévision. Ceci concerne particulièrement les jeunes enfants. Il est possible d'observer l'éclipse directement lorsque celle-ci est totale, c'est-à-dire uniquement pendant les quelques secondes durant lesquelles le disque solaire est entièrement masqué par la Lune. Même à ce moment, on recommande de prendre des précautions car il est difficile de déterminer avec précision à quel moment le Soleil réapparaîtra. L'éclipse totale ne sera perçue que dans

La chronique des arts

une zone étroite traversant les régions centrales et septentrionales du Canada.

Les objets suivants, couramment utilisés pour l'observation d'éclipses, n'assurent pas une protection suffisante et ne doivent PAS être utilisés à cette fin:

— Les films couleurs sans exception, y compris les extrémités noires.

— Les lunettes de soleil.

— Les filtres polarisants simples ou en paires croisées.

— Les verres "fumés" ou recouverts de suie.

— Les filtres gris à densité neutre vendus sous forme de filtres en gélatine simples ou montés dans du verre.

— Toute sorte de verre ou de matière plastique colorée n'ayant pas été spécifiquement approuvée pour l'observation du Soleil.

Expériences à l'aide de fusées

Du personnel de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) ont convergé vers le "polygone" de Red Lake, en Ontario, où ils lanceront 34 fusées.

Environ 170 scientifiques de la NASA, de l'US Air Force et de l'armée américaine ont commencé à se rassembler à Red Lake, au début de février.

Ils ont rejoint 30 autres savants du Conseil national de la recherche pour effectuer des expériences au cours de l'éclipse totale.

Une semaine plus tôt, de même que pendant et après l'éclipse, des fusées transportant des instruments de mesure analyseront l'atmosphère entre 50 et 100 km au-dessus du globe.

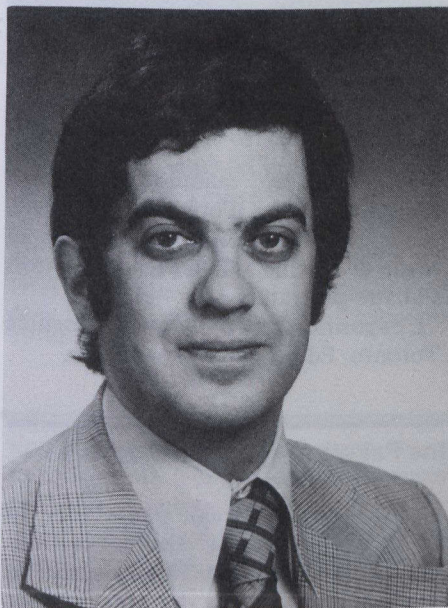
Des recherches antérieures ont soulevé plusieurs questions dans l'esprit des savants au sujet de l'équilibre chimique de l'atmosphère.

"Une meilleure compréhension de la chimie de la haute atmosphère permettra aux scientifiques d'évaluer les dommages permanents causés au système de maintien de la vie sur la terre par la pollution imputable à l'activité humaine", a déclaré M. Jack Tarzwell, chef des opérations de la section aérospatiale du Conseil national de recherche.

La société T.G. Bright a acquis au prix de \$800 000 la cidrerie des Deux-Montagnes (Québec) qui avait fermé ses portes l'année passée au printemps. La compagnie Bright de Niagara Falls (Ontario) pourra ainsi augmenter de façon substantielle sa production viticole au Québec.

Retombées industrielles au Canada de l'achat de l'Aurora

A la suite d'une entente conclue entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'avion de patrouille *Aurora* (CP-140), la société Lockheed et ses fournisseurs investiront \$938 millions au Canada, tout particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'électronique, par le biais de marchés de sous-traitance. De cette somme, \$588 millions seront investis dans des travaux connexes à la construction des 18 avions *Aurora* que le Canada achète de Lockheed, et \$350 millions dans d'autres projets relatifs à la guerre anti-sous-marine et aux transports militaires. Le coût global des 18 avions *Aurora*, y compris les systèmes de soutien au sol et le matériel de logistique, s'élève à \$1,03 milliard.



M. Pierre De Bané, ministre des Approvisionnements et Services, député de Matapédia-Matane (Québec) à la Chambre des communes.

Lors de la présentation de l'avion *Aurora* à l'usine de la société Lockheed, à Burbank (États-Unis), le ministre canadien des Approvisionnements et Services, M. Pierre De Bané, qui est aussi ministre responsable de la production de défense, a déclaré que le coût de réparation et de révision des avions, pour l'ensemble de leur temps de service, pourrait s'élever à plus de \$1 milliard et qu'il ferait tout en son pouvoir pour que ces travaux soient, autant que possible, exécutés au Canada.

Plus de 200 entreprises canadiennes (sur ce nombre on compte 75 p.c. de

petites entreprises) bénéficieront de ce contrat et nombre d'entre elles exécuteront des travaux de haute technicité.

De plus, M. De Bané a engagé les dirigeants de la société Lockheed à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les retombées économiques du contrat de l'*Aurora* profitent aux régions défavorisées du Canada.

Nous devons nous assurer, a ajouté M. De Bané, que tous nos compatriotes puissent jouir des mêmes avantages, qu'ils habitent sur les côtes rocailleuses de Terre-Neuve ou de Gaspé, dans les plaines austères de l'Atabaska ou dans le milieu rigoureux et enchanteur des Rocheuses. Et pour s'acquitter de cette obligation, le gouvernement doit se servir de l'élan économique que ses achats peuvent susciter.

Ruée vers l'or dans l'Ouest?

La découverte d'or dans l'une des îles de la reine Charlotte (Colombie-Britannique) a provoqué un afflux de prospecteurs dans la région et il est devenu à peu près impossible de trouver à s'y loger ou à louer un hélicoptère. Plus de 2 000 concessions minières ont déjà été enregistrées dans la région, certaines au nom des compagnies Shell Oil, Chevron, Standard, McIntyre, Porcupine et de l'Union minière de Belgique.

La nouvelle a été annoncée par le président de la compagnie Consolidated Cinola Mines qui a déclaré que les réserves s'élevaient à quelque 100 000 000 de tonnes d'or près de Port-Clements, dans l'île Graham, la plus septentrionale des îles de la reine Charlotte.

La bourse de Vancouver a suspendu la cotation des actions de la Compagnie "en attendant confirmation de l'importance de ces réserves d'or" et à cette fin un ingénieur-conseil a été chargé de vérifier les prétentions de la Compagnie.

C'est en 1969 qu'un immigrant italien travaillant dans cette région comme bûcheron, M. Efram Specogna, découvrit le gisement. M. Specogna céda ses intérêts à la compagnie Consolidated Cinola pour une somme de plus de \$500 000. Selon le président de cette compagnie, la mine est actuellement évaluée à \$2 milliards.

D'après un article de Daniel Raunet publié dans *Le Devoir* du 30 janvier.

Les Ukrainiens au Canada, exposition des Archives publiques



Archives publiques

Orchestre et troupe de théâtre, A. Kotzks Ukrainian Students Society, M. Hrushevsky Ukrainian Institute, Edmonton, 1924.

“Grâce à leur travail, à leurs qualités d’organiseurs et à leur esprit communautaire, les Ukrainiens transformèrent l’Ouest désolé en un lieu important d’approvisionnement pour les troupes britanniques et alliées durant la Première Guerre mondiale”, fait remarquer Mme Oksama Migus, archiviste responsable d’une exposition montée par les Archives publiques (29 janvier - 19 février) dans le cadre de la Semaine ukrainienne.

L’exposition, intitulée *Les Canadiens d’origine ukrainienne – Réflexions sur les premières années*, regroupe des documents provenant des collections conservées aux Archives publiques, notamment des manuscrits personnels, des photographies, des cartes, des films, des journaux et des documents gouvernementaux, datant pour la plupart de la période allant de 1891 à 1926.

L’exposition rappelle que même si les Ukraino-Canadiens de la première génération étaient préoccupés avant tout de s’établir sur leurs terres, ils n’en fondèrent pas moins bon nombre d’églises, d’écoles, d’organismes sociaux et culturels, et de journaux. Plusieurs d’entre eux se lancèrent aussi très tôt dans la politique et les affaires. Ainsi, on s’aperçoit à la lecture de documents présentés à l’exposition qu’il y avait parmi les immigrants ukrainiens des personnes possédant une certaine aisance financière.

On dénombre aujourd’hui environ 600 000 Canadiens d’origine ukrainienne. Plus de 500 000 d’entre eux sont nés au Canada de famille établies ici depuis trois ou quatre générations.

L’exposition sera par la suite présentée à Toronto, Edmonton et Vancouver.

Une Pakwaun réussie à Maniwaki

La région de Maniwaki, petite ville du Québec située dans la vallée de la Gatineau, a célébré, à la fin du mois de janvier, la traditionnelle *Pakwaun*. Ce mot d’origine algonquine signifie le réveil du printemps, le moment de l’année où le siffleur (marmotte) sort de son trou.

La *Pakwaun* est l’occasion de nombreuses activités telles que l’élection des fleurs (fleurs printanières et fleurs des neiges) que personnifient deux charmantes jeunes filles, et l’élection de Mlle Amabilité. Mascarades et autres activités communes à tous les carnivals apportent gaieté et entrain à la fête.

Le thème, cette année, était l’industrie forestière et, plus particulièrement, les bûcherons. Ainsi, la Compagnie internationale de papier a offert un souper suivi d’un bal autour d’un feu de camp, et l’on a pu voir une exposition présentant le matériel utilisé en forêt par les bûcherons ainsi que des concours entre ces derniers.

L’horticulture dans les années 80

Du 12 au 14 mars prochain se tiendra à Ottawa une conférence nationale sur l’horticulture dont le thème sera “l’horticulture dans les années 80”.

On y attend plus de 350 délégués représentant les organisations agricoles, les coopératives de producteurs, les compagnies de transformation, les associations de vente au détail, l’industrie du transport, les groupes de protection des consommateurs, ainsi que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

La plupart des discussions se feront au sein de groupes de travail. On y examinera les questions des marchés, du commerce extérieur, des moyens de transformation et d’entreposage, du transport, du coût de l’énergie, de la main-d’oeuvre et d’autres sujets concernant les cultures. Il sera aussi question des possibilités offertes dans les domaines suivants: les marchés d’exportation pour les produits frais et transformés, les marchés intérieurs et les marchés spéciaux des hôtels, restaurants et collectivités.

Progrès des recherches sur l’ataxie de Friedreich

Fondée le 14 décembre 1972 grâce à la détermination d’un jeune homme, lui-même atteint de cette maladie, M. Claude Saint-Jean, l’Association canadienne de l’ataxie de Friedreich s’emploie à mettre sur pied différents travaux de recherche par le biais de son comité scientifique.

Selon le Dr André Barbeau, président de ce comité, les recherches ont permis d’identifier les facteurs principaux de l’ataxie qui sont reliés au diabète et à certains autres troubles métaboliques.

Faisant le point sur ces travaux à l’occasion du lancement de la campagne de souscription de 1979, le Dr Barbeau a déclaré que les recherches pour l’année à venir seront déterminantes. “Nous sommes sur la piste d’un trouble biochimique commun qui effectuerait le lien entre les anomalies identifiées, a-t-il dit. Mais la démonstration finale exige des techniques extrêmement coûteuses et laborieuses.”

Le Dr Barbeau ajoute: “Cependant, les progrès récents sont extrêmement prometteurs et nous nous devons de fournir ce dernier effort majeur avant de passer à la phase de la recherche d’un traitement”.

La chronique des arts

Le petit-fils de Joseph Légaré peint sur des têtes d'aiguille

M. Gérard Légaré est un artiste peu ordinaire: il peint sur des têtes d'aiguille et de punaise; cet art original lui a valu de figurer dans le *Guinness Book of Records* de 1971 à 1977 pour une peinture mesurant un trente-deuxième de pouce et évaluée, à présent, à \$40 000. (En 1978, M. Légaré dut céder son titre à un artiste russe qui avait réussi une peinture encore plus petite que la sienne.)

Né au Québec, il voyagea beaucoup avant de s'installer définitivement à Vancouver.

Notons que M. Légaré est le petit-fils de Joseph Légaré (1795-1855), peintre canadien célèbre qui a fait l'automne dernier l'objet d'une exposition importante, organisée par la Galerie nationale. (Voir *Hebdo Canada*, vol. 6, n. 41.)

Pour peindre sur des surfaces aussi minuscules, M. Légaré se sert d'une loupe et de pinceaux spéciaux qu'il adapte à ses besoins. Il vient de commander, par exemple, un pinceau de la grosseur d'un cheveu.

Les épingles et les punaises sont piquées dans de petits carrés de velours placés dans des écrins de verre dont le couvercle concave permet de voir la peinture deux fois plus grosse qu'elle n'est en

réalité, et de mieux l'apprécier.

Artiste éclectique

M. Légaré a touché à tous les genres de peinture: nature morte, surréalisme, nus, reproductions d'oeuvres classiques, reliefs, paysages, cubisme, etc. Il est de plus sculpteur, photographe et même inventeur; on lui doit, entre autres, de nombreux outils utilisés de nos jours dans les ateliers de réparation de carroseries.

A cause des nombreuses expositions qu'il a tenues aux États-Unis, il y est plus connu que dans son pays. "Aux États-Unis, dit-il, le marché pour la peinture et l'art en général est plus ouvert qu'au Canada."

C'est tout à fait par hasard que M. Légaré en vint à la peinture sur tête d'aiguille. Un jour qu'il se promenait, tenant à la main l'une de ses peintures, il rencontra un de ses amis qui lui dit en plaisantant: "Tu rapetisses tes peintures de plus en plus, bientôt on ne les verra plus". C'était un défi. Gérard Légaré tenta de le relever, ce qu'il fit avec succès. Six ans plus tard, ses peintures lui valaient la célébrité.

(Tiré d'un article de Catherine Lévesque, publié dans *Le Soleil de Colombie*, du 22 décembre 1978).

Contact-Québec 1979

Contact-Québec 1979 aura lieu cette année du 28 mars au 1er avril, au château Frontenac à Québec. Marché aux spectacles, lieu de transactions et de rencontres très couru par les artistes, les producteurs et les diffuseurs de spectacles, Contact-Québec est organisé, en collaboration, par le ministère des Affaires culturelles du Québec et l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada.

Cette année, le programme des activités prévues à Contact-Québec ressemblera sensiblement à celui de l'an dernier. D'abord, la salle Contact, pivot et raison d'être de tout l'événement, sera occupée par les représentants de plus de 300 artistes et constituera l'occasion idéale pour les diffuseurs et les producteurs de spectacles d'engager des négociations fructueuses. De plus, une quarantaine d'artistes présenteront aux participants un échantillon de leurs spectacles.

Contact-Québec, c'est aussi pour de nombreux diffuseurs de spectacles, l'occa-

sion de se sensibiliser à certains aspects techniques de leur profession en participant aux nombreux ateliers portant sur des sujets tels que l'organisation de tournées, la publicité, l'équipement de scène et autres.

Artiste canadienne applaudie à Paris

Barbara Bolte, jeune hautboïste d'Ottawa, a donné, le 22 janvier, un concert au Centre culturel canadien de Paris.

Elle avait composé un programme fort éclectique, allant de Marais à Henri Dutilleul en passant par Francis Poulenc, compositeur français, et J. Coulthard, compositeur canadien contemporain, dont elle a interprété une *sonate pour hautbois et piano*.

La jeune instrumentiste a été longuement applaudie par le public.

Elle était accompagnée au piano et clavecin par Helen Crayford, jeune artiste qui a interprété en solo la *Berceuse* de Chopin et deux sonates de Scarlatti.

Voluptueux immortels

La Galerie nationale du Canada présente à Ottawa, depuis le 26 janvier et jusqu'au 11 mars prochain, 176 sculptures en argent, en stuc, en bronze et en pierre s'étendant sur une période de 2 000 ans, du II^e siècle avant J.C. jusqu'au XVIII^e siècle de notre ère.

Cette exposition constitue une occasion unique d'explorer les sources d'inspiration artistique et les styles régionaux de l'Asie du Sud ainsi que ceux de pays indianisés du Sud-Est asiatique et de l'Indonésie, notamment le Népal, le Tibet, la Birmanie, la Thaïlande, le Kampuchea (Cambodge), le Vietnam, Sri Lanka et Java.

Il s'agit d'une exposition itinérante organisée par le Los Angeles County Museum of Art, et qui se rendra par la suite dans plusieurs musées européens.

Toutes les oeuvres, à une ou deux exceptions près, avaient une fonction sacrée, tant comme objets de culte dans



La déesse Durga, anonyme, Népal, oeuvre du XIX^e siècle.

des temples, des monastères ou des autels domestiques, qu'ornements dans des sanctuaires où ils jouaient souvent un rôle didactique. Certaines influences esthétiques dérivées de la danse, du drame ou même du yoga, se retrouvent dans l'ensemble de l'exposition *Voluptueux immortels*. L'accent est mis sur le corps humain et la juxtaposition frappante du sensuel et de l'esthétique, ainsi que l'usage symbolique d'autres formes.

Nouvelles brèves

Le prince de Galles visitera le Canada du 1er au 7 avril prochain. Il remplira une série d'engagements auprès du collège du monde uni du Pacifique (collège Lester B. Pearson), à Victoria; du Prince of Wales Northern Heritage Centre, à Yellowknife; du Royal Winnipeg Rifles, à Winnipeg et du Royal Regiment of Canada, à Toronto. Le prince de Galles fera aussi un séjour à Ottawa au cours duquel il rendra visite au gouverneur général.

En 1978, le Théâtre français du Centre national des arts a présenté 442 représentations de théâtre et parcouru 48 000 km.

L'augmentation du nombre des embarcations de plaisance au Canada et leur plus grand rayon d'action a entraîné l'élaboration d'un nouveau règlement sur la sécurité des petites embarcations qui devront désormais avoir des fusées éclairantes à bord. Les nouvelles normes de construction pour les fabricants et les importateurs d'embarcations sont maintenant en vigueur. Les feux de position et les signaux sonores doivent être conformes aux règles pour prévenir les abordages. En vertu du nouveau règlement, les pompes de cale à moteur ne sont pas obligatoires mais les écopés et les pompes à main le sont pour les embarcations de 8 m (26 pieds) à 12 m (40 pieds) de longueur. Un matériel perfectionné de lutte contre les incendies est nécessaire à bord des embarcations de 12 m (40 pieds) et plus de longueur. Tout espace fermé où est installé un moteur à essence interne doit être ventilé efficacement; c'est là une caractéristique des embarcations de construction récente.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé en décembre la création d'un Office national de commercialisation du poulet qui fixera les objectifs nationaux de production et élaborera une formule de fixation des coûts de production que les offices provinciaux utiliseront pour déterminer les prix, ceci sous la direction du

Conseil national de commercialisation des produits de la ferme. L'Office devra tenir compte le plus possible des intérêts des consommateurs et des transformateurs.

L'Office national du film (ONF) et la société Radio-Canada annoncent la sortie du nouveau catalogue français 1979, lequel regroupe près de 160 émissions de la Société disponibles sur film 16 mm. Ces émissions, distribuées gratuitement par l'intermédiaire des bureaux de l'ONF peuvent aussi être achetées sous forme de vidéocassette. Le grand public pourra choisir dans ce catalogue plusieurs des titres parmi les séries suivantes: L'analyse transactionnelle, Rencontres, Dossiers, Le corps humain, Atome et galaxies, L'Évangile et la Bible en papier, Les Olympiens, Terre et moissons, La Sagouine, Vieillir et vivre.

En septembre 1978, la production quotidienne moyenne de pétrole brut a totalisé 1 365 200 barils (216 800 m³), soit une hausse de 3,1 p.c. par rapport à une production de 1 324 800 barils par jour (210 500 m³) en septembre 1977. La production moyenne nette de gaz naturel au cours du mois s'est chiffrée à 241 000 000 m³ par jour, soit une baisse de 8,2 p.c. par rapport aux 262 500 000 m³ de l'année précédente.

Selon un médecin de Winnipeg on peut connaître à l'avance et avec une certaine certitude le sexe d'un enfant grâce à un produit caustique servant à déboucher les renvois d'eau. Le test: une femme enceinte mélange environ deux cuillerées à thé de son urine du matin avec la même quantité de Drano liquide et, si la solution devient brune ou dorée ce sera une fille. Si elle vire au vert ce sera un garçon. Le Dr Sidney Nelko révèle que le test a été correct dans quatre cas sur cinq mais qu'il ne peut expliquer ce phénomène.

L'Orchestre philharmonique de Moscou, en tournée en Amérique du Nord, a donné un concert à Ottawa le 21 janvier, sous la direction de Dmitri Kitayenko, principal chef de l'orchestre.

Agriculture Canada a homologué récemment une nouvelle variété d'orge à six rangs: Massey. Créée à la station de recherches d'Ottawa, la nouvelle variété convient bien aux conditions de croissance de l'est du Canada.

Des recherches conduites à la station de Lethbridge (Alberta) montrent que les agropyres peuvent être croisés avec le blé d'hiver et lui transmettre sa résistance à l'acarien porteur de la mosaïque striée, virus qui cause des dégâts considérables à cette culture dans le sud de l'Alberta.

Lourd camion pour l'industrie lourde



Ce camion à six roues, qui serait le plus gros véhicule du monde de sa catégorie, sera affecté aux opérations charbonnières de la Kaiser Resources Ltd. dans le sud-est de la Colombie-Britannique. Le camion, dont les pièces ont été fabriquées à London (Ontario) et montées en Colombie-Britannique, pèsera 600 tonnes une fois chargé. A benne levée, sa hauteur égale celle d'un immeuble de six étages.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.